

COMPTE RENDU REUNION

REUNION DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS MIDOUR-DOUZE

LIEU / DATE

Mardi 11 Mars 2025 - 20h30 – Salle des fêtes de MANCIET

DELEGUE(E)S PRESENTS : 37 /68

CC BAS ARMAGNAC		CC GRAND ARMAGNAC	
ARBLADE LE HAUT	-	AYZIEU	-
BETOUS	Jean Marc SUS	CAMPAGNE D'A.	Claude VETTOR
BOURROILLAN	-	CASTEX D'A.	Mehenna IDIR
CAUPENNE D'A.	David BRETHERS	CAZAUBON	Régis LAPORTE
CRAVENCERES	Jean Pierre ROMA	DEMU	-
ESPAS	Pierre CAZERES	EAUZE	Marie-Claire COLLADELLO
LANNE-SOUBIRAN	-	ESTANG	Philippe CESAR
LAUJUZAN	Philippe DUCOS	LANNEMAIGNAN	Gilles SARRAUTE
LE HOUGA	-	LAREE	-
LOUBEDAT	Daniel OREJA	LIAS D'A.	-
LUPPE VIOLE	-	MARGUESTAU	-
MAGNAN	Claude ST BLANCARD	MAULEON D'ARMAGNAC	-
MANCIET	Stéphane GARBAY	MAUPAS	Philippe FAGET
MONGUILHEM	-	MONCLAR	-
MONLEZUN D'A.	Serge DUCAMIN	PANJAS	Daniel CAZADIS
MORMES	Antoine GARCIA	REANS	Marc SAINT-MARTIN
NOGARO	Jean-Claude DROUARD	SEAILLES	-
PERCHEDE	Michel LAFFARGUE	CC ARMAGNAC ADOUR	
SALLES D'A.	-	AIGNAN	Michel CHANUT
ST MARTIN D'A.	-	AVERON-BERGELLE	-
ST CHRISTIE D'A.	Fabrice OSPITAL	BOUZON-GELLENAVE	-
ST GRIEDE	Hélène LAFONTANG	CASTELNAVET	Fabien CASSIN
SION	Michel BRAGAGNOLO	CAUMONT	-
SORBETS	Patrick BIZET	FUSTEROUAU	-
TOUJOUSE	-	LELIN LAPUJOLLE	-
URGOSSE	-	LOUSSOUS-DEBAT	-
CC CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE		MARGOUET-MEYMES	Florian SUS
ARMOUS ET CAU	-	POUYDRAGUIN	Xavier DANDO
LOUSLITGES	-	SABAZAN	-
CC PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS		SARRAGACHIES	Alain LEFEBVRE
MONTEGUT	-	TERMES D'A.	-
CC BASTIDES ET VALLONS DU GERS		CC D'ARTAGNAN EN FEZENSAC	
BEAUMARCHES	Chantal DUBOR	GAZAX ET B.	Sébastien SAINT ANDRIEUX
COULOUME-M	Stéphane PAVAN	LUPIAC	Bernard LUIS
COURTIES	-	PEYRUSSE GRANDE	Armel LAFFONT
LASSERADE	Patrick PELLEPORT	PEYRUSSE-VIEILLE	-
		ST PIERRE D'A.	Philippe PEFFAU

Excusés : Clémence LACOURT, Bernard VOLPATO, Guillaume COURALET, Laurent PRENERON, François HOSTIER,

Le Président du syndicat, Michel CHANUT, donne l'ordre du jour de la réunion :

- **Débat d'Orientation Budgétaire ;**
- **Programme du Syndicat 2025 ;**
- **Adhésion à l'association « Demain deux berges »**
- **Questions diverses.**

Le Président indique qu'1 délibération supplémentaire sera ajoutée. A savoir :

- **Autorisation du Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant ;**

L'Assemblée approuve.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le technicien rivière et le Président présentent le DOB :

- **Prévisionnel des dépenses 2025**

Actions	Montant HT	Montant TTC	Taux de Subventions		
			CD 32	AEAG	Région
Retrait embâcles	20 000 €	24 000 €		50 %	
Renaturation + Restauration continuité écologique total	89 800 €	107 760 €		80 %	
Restauration continuité écologique partielle	40 000 €	48 000 €		50 %	20 %
Participation au PTGE Midour	50 000 €	62 500 €			
Plantations ripisylve	6 250 €	7 500 €		50 %	
Protection voirie (Aide aux gestionnaires)	6 000 €	7 200 €			
Salaire + charge		49 000 €	7 %	70 %	
Participation SMBV OGA		9 000 €			
Indemnité Président		8 000 €			
Adhésion à l'IA		500 €			
Subvention APA 32		273 €			

323 733 € TTC de dépenses prévisionnelles

Le Président et le technicien précisent qu'en 2025 les aides du Département seront réduites fortement. Malgré ce contexte tendu, les demandes de subventions seront quand même faites auprès du Département.

- Prévisionnel recettes 2025

SUBVENTIONS

POSTE TECHNICIEN 2024

Coût total : 42 967.96 €

Subventions accordées : (demande faite sur 58 800 €)

AEAG : 21 483.98 €

CD32 : 3 000 €

Total subventions : 24 483.98 €

ETUDE PPG SCE

Coût total : 88 058.25 € HT soit 105 669.9 € TTC

Subventions accordées : (demande faite sur 125 000 € TTC)

AEAG : 52 834.95 €

CD32 : 15 850.48 €

Région : 15 850.48 €

Total subventions : 84 535.91 €

TRAVAUX TRANCHE ENTRETIEN 2024

Coût total : 35 500 € HT soit 40 200 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 36 000 € TTC)

AEAG : 18 000 €

CD32 : 7 200 €

Total subventions : 25 200 €

- Participations des communautés de communes (EPCI-FP) au syndicat

Le Président indique qu'il ne souhaite pas augmenter les participations des EPCI en 2025.

Voici le détail des participations par EPCI – FP :

PARTICIPATIONS EPCI-FP EN TENANT COMPTE DU BV ET POPULATION (rapportée au BV)

Superficie BV	50%	Pop 2015 rap BV	50%
----------------------	------------	------------------------	------------

EPCI A FISCALITE PROPRE	Superficie EPCI FP	Superficie EPCI FP inclus dans BV Midour Douze (km2)	Total Population 2015	Pop. rapportée BV	Calcul pour taux (selon clef de répartition)	Taux	Montant
PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS	214,01	4,82	6 085	137	7,09	0,71%	570 €
CC BASTIDE ET VALLONS	299,85	42,05	7 354	1031	53,67	5,39%	4 312 €
CC ARTAGNAN EN FEZENSAC	378,84	43,40	7 174	822	43,26	4,34%	3 476 €
CC CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE	384,15	16,34	7 960	339	17,75	1,78%	1 426 €
CC BAS ARMAGNAC	317,97	293,64	8 432	7 787	404,02	40,57%	32 460 €
CC GRAND ARMAGNAC	523,44	241,15	12 980	5 980	311,05	31,24%	24 990 €
CC ARMAGNAC ADOUR	298,61	133,79	6 795	3 044	158,91	15,96%	12 767 €
TOTAL	2 416,9	775,2	56 780	19 140	1036,4	100,00%	80 000 €

Clé de répartition financière

- Superficie du BV : 50 %
- Population 2015 : 50 %

Monsieur le Président indique que c'est à partir de ces chiffres que le budget prévisionnel va être élaboré.

Le comité syndical approuve le Débat d'Orientation Budgétaire à l'unanimité.

PROGRAMME DU SYNDICAT 2024

Le technicien fait un retour sur l'activité du syndicat en 2024

- *Tranche d'entretien 2024*

Travaux réalisés en février 2025 et étalés sur 3 semaines à causes des intempéries,
Concerne la Douze de Manciet à Cazaubon (25 kms).

Les travaux :

- ⌚ L'abattage sélectif des arbres,
- ⌚ Le débroussaillage sélectif afin de permettre l'accès au chantier,
- ⌚ Retrait sélectif des embâcles,
- ⌚ Le broyage des rémanents et résidus de coupe jusqu'à 15 cm de diamètre,
- ⌚ Fixation de bois à certains endroits où les berges s'érodent,

L'entreprise TRUILHE de Brugnens a réalisé les travaux avec une pelle mécanique (20T) équipée d'un sécateur hydraulique,

- Durée du chantier : 11.5 jours

Beaucoup de gros arbres retirés entre Campagne d'Armagnac et Cazaubon.

Il y a eu également 5 retraits d'embâcles ponctuels notamment autour de l'étang du Moura. Ces arbres étaient de gros diamètre et assez impactant. Certains ont été fixés dans le lit.

- *Travaux au site du Moulin de Marguestau*

Travaux portés par le Département du Gers consistant au remplacement d'un ouvrage routier, à la suppression de l'ancien seuil du Moulin, au comblement de l'ancien canal du Moulin et à la renaturation de la rivière (Douze)

Les travaux ont eu lieu en juillet et août 2024.

Le syndicat de rivière a participé financièrement et techniquement à la renaturation de la rivière.

Une vidéo des travaux est ensuite diffusée.

- *Etude renouvellement du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG)*

Il y a eu une présentation du nouveau PPG au comité syndical lors de la réunion du 11 décembre 2024.

Il y a eu en suivant une présentation du nouveau PPG au Comité de pilotage le 9 janvier 2025.

Depuis le bureau d'études SCE rédige le dossier DIG pour un dépôt qui devrait se faire durant la semaine (semaine 11 du 10 Mars).

Une validation est espérée pour septembre / octobre 2025 afin de pouvoir enchaîner sur les travaux du nouveau PPG.

Le technicien indique que la DIG actuelle est valide jusqu'au 4 mai 2025.

- *Protection de berge*

Le technicien explique que suite à une érosion de berge causé par le Midour au niveau d'une voirie communale sur les communes Caupenne et Salles d'Armagnac, le syndicat a été sollicité afin d'apporter une aide technique et financière à la CC du Bas Armagnac afin de réaliser des travaux de protection.

Les travaux ont été réalisés en juillet 2024 par l'entreprise Montieux.

Pour 2025 ce qui est prévu :

- *Retrait d'embâcles*

Il n'est pas prévu de tranche de travaux linéaire en 2025 mais uniquement des retraits d'embâcles ponctuels, comme en 2022. Durant l'année le technicien va donc recenser les embâcles impactant et non gérable par les propriétaires riverains.

- *Travaux de renaturation et restauration totale de la continuité écologique*

Site du Moulin Neuve sur l'Estang

- Mise en sécurité du site (destruction des 3 pans de murs restants du moulin)
- Suppression des 2 seuils du moulin
- Renaturation du cours d'eau sur 50 m (recharge granulométrique, blocs, épis)

Site du Moulin du Harry sur le Bergon – Réans/Manciet

- Suppression du seuil
- Renaturation du cours d'eau sur 50 m (recharge granulométrique, blocs, épis)

Site du Moulin du Comte sur la Douze – Manciet

- Renaturation du cours d'eau sur 500 m (recharge granulométrique, blocs, épis)

Site du ruisseau de la Coume – Aignan/Pouydraquin

- Renaturation du cours d'eau sur 250 m (reprofilage des berges, recharge granulométrique, blocs)

- *Travaux restauration continuité écologique partielle*

Site du seuil de Lalanne sur la Douze – Castelnavet/ St Pierre d'Aubèzies

- Création d'une vanne de décharge avec mécanisme à crémaillère

- *Plantations de ripisylve*

Prévu sur les sites restaurés et en fonction des opportunités durant l'année.

- *Aide aux gestionnaires de voirie*

Depuis quelques années le syndicat apporte une aide technique et financière aux gestionnaires de voiries dans le cas de problématique d'érosion de berge. Actuellement aucun dossier n'est en cours mais le syndicat prévoit une enveloppe en 2025.

- *Participation au PTGE Midour*

Le Projet de Territoire du Midour est en phase opérationnelle. Pour ce faire le syndicat prévoit une aide dans le cadre du déploiement d'action sur la continuité écologique, plantations etc...

**AUTORISATION DU PRESIDENT A DEPOSER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS
ET A SIGNER TOUS LES DOCUMENTS S'Y RAPPORTANT**

Le Président propose aux délégué(e)s de l'autoriser à déposer auprès des différents partenaires, les dossiers de demande de financement pour la réalisation des travaux et à signer tous les documents afférents.

Le comité syndical décide d'autoriser le Président à solliciter les aides et effectuer les démarches administratives nécessaires.

ADHESION A L'ASSOCIATION « DEMAIN DEUX BERGES »

Mr CHANUT informe l'assemblée qu'il serait souhaitable d'adhérer à l'association « demain deux berges » qui est un réseau rassemblant une centaine de syndicats de rivière du bassin Adour-Garonne.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'adhérer à l'association « Demain Deux Berges »

QUESTIONS DIVERSES

Le Président précise qu'une réunion est prévu le 26 mars avec les services de la DDT concernant une problématique d'inondation de voirie (route du Soucaret à Nogaro) par un petit ruisseau comblé par les arbres ayant poussés à l'intérieur.
L'objectif de cette réunion est de voir comment traiter ce genre de cas loin d'être isolé avec qui plus est un enjeu sécurité publique important.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures.